





Christian Dior Montaigne

Lieu : 30 avenue Montaigne, Paris VIIIème

Architecte : Barthélémy-Griño Architectes

Maître d'ouvrage : Christian Dior Couture

Lot : Façades et Verrières

Mission : Conception et suivi de réalisation des verrières et du jardin d'hiver en verre structurel

Date : 2019-2022

Le 30 avenue Montaigne, lieu historique de l'illustre maison de haute couture Christian Dior, a fait l'objet d'un projet de rénovation de grande envergure pour renouveler l'image de cette adresse emblématique tout en mettant en valeur le patrimoine. L'objectif est de restaurer l'intégralité de l'ensemble immobilier de la seconde moitié du XIXe siècle composé initialement de cinq bâtiments indépendants, d'optimiser les connexions entre les différents immeubles, développer les espaces de ventes et enrichir l'expérience muséale. Le projet prévoit également d'améliorer les performances thermiques et énergétiques du bâtiment.

Outre ces considérations essentielles, le projet embrasse une vision audacieuse en intégrant un espace entièrement nouveau, dénommé "le Jardin d'hiver", spécialement conçu pour cette boutique. Le Jardin d'hiver se distingue comme seul élément contemporain perceptible depuis l'extérieur, symbolisant ainsi l'ambition architecturale qui préside à l'ensemble du projet.

T/E/S/S a été chargé de la conception et du suivi de réalisation des trois verrières du projet, dont le Jardin d'hiver, ainsi que du plancher de verre offrant aux visiteurs une vue inédite sur le salon d'essayage historique depuis l'étage du bureau de M. Christian Dior.

Étant donné la valeur patrimoniale des façades existantes, l'extension réalisée pour le Jardin d'hiver minimise les interfaces structurelles avec l'existant. Une structure quasi intégralement en verre dotée de détails de connexions minimalistes a été imaginée permettant d'offrir une totale transparence. Le projet fait pour cela un usage innovant du verre structurel et des assemblages en silicone structurel, en assurant, malgré tout, un niveau de robustesse élevé pour palier à tout risque de défaillance des joints ou des éléments vitrés.

Le Jardin d'hiver est constitué de quatre faces vitrées : la toiture, les deux pignons et la façade longitudinale au Sud-Est. La toiture et la façade longitudinale sont composées de neuf trames en doubles vitrages portés par huit poutres en verre à inertie variable et huit poteaux en PRS inox duplex. La façade Nord-Est, face à la rue François 1er, est composée de 3 panneaux en double vitrage autoportants ; chaque panneau mesure environ 2,4 m x 9 m de hauteur et pèse près de 3200 kg. La façade Sud-Ouest est composée de trois panneaux de 6,4 m de hauteur, tenus verticalement par une ossature inox. Les vitrages fonctionnent en diaphragme pour stabiliser la boîte vitrée par le biais de ses joints en silicone structurel. La structure est conçue pour le cas accidentel de rupture de tous les joints silicone.

Les panneaux de verre structurel constituent l'enveloppe du Jardin d'hiver. Le contrôle solaire a été défini en collaboration avec le BET Environnemental ; il est réalisé par une couche de contrôle solaire, ainsi que par des stores sur câbles motorisés de grandes dimensions posés verticalement et masqués derrière les habillages en pierre ou horizontalement en verrière.